

18^e Session de l'Assemblée générale de
l'UICN – l'Union mondiale pour la nature
Perth, Australie 28 novembre-5 décembre 1990

18.11 Assistance aux pays d'Europe centrale et orientale pour la restauration et la protection de l'environnement

CONSCIENTE de la dégradation sérieuse de l'environnement dans certaines parties de l'Europe orientale et centrale et dans la partie européenne de l'URSS;

CONSCIENTE EN OUTRE des difficultés économiques à court terme qui, non seulement empêchent les pays de la région de faire les investissements nécessaires à l'assainissement et à la protection de l'environnement, mais les rendent aussi vulnérables à l'exploitation non durable de leurs ressources naturelles;

ESTIMANT que des occasions accrues de coopération existent depuis les changements politiques récents, que ces changements ont été partiellement stimulés par la sensibilisation du public à l'environnement et ont suscité une volonté politique d'intégrer des mesures écologiques dans le développement économique;

RAPPELANT l'existence de zones de nature sauvage ou quasi sauvage dans la région et la présence d'espèces n'existant plus à l'état sauvage dans le reste de l'Europe;

L'Assemblée générale de l'UICN - l'Union mondiale pour la nature, réunie du 28 novembre au 5 décembre 1990 à Perth, Australie, pour sa 18^e session:

1. INVITE les gouvernements nationaux d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord, les organismes multilatéraux et la communauté non gouvernementale à aider les pays d'Europe centrale et orientale ainsi que la partie européenne de l'URSS à combattre la grave dégradation de l'environnement dans la région et à fournir une expertise dans les domaines de l'administration, de la gestion et de la surveillance continue de l'environnement;
2. PRIE INSTAMMENT l'UICN, par le truchement de son Programme Europe de l'Est:
 - a. de renforcer son rôle d'intermédiaire entre l'Est et l'Ouest;
 - b. de promouvoir l'application de politiques et de mesures de développement durable dans la région.